Mars 2018

n°110

Lous GAFIANS

Le journal de la section de Montpellier

la cgt DOUANES

Spécial CAPL

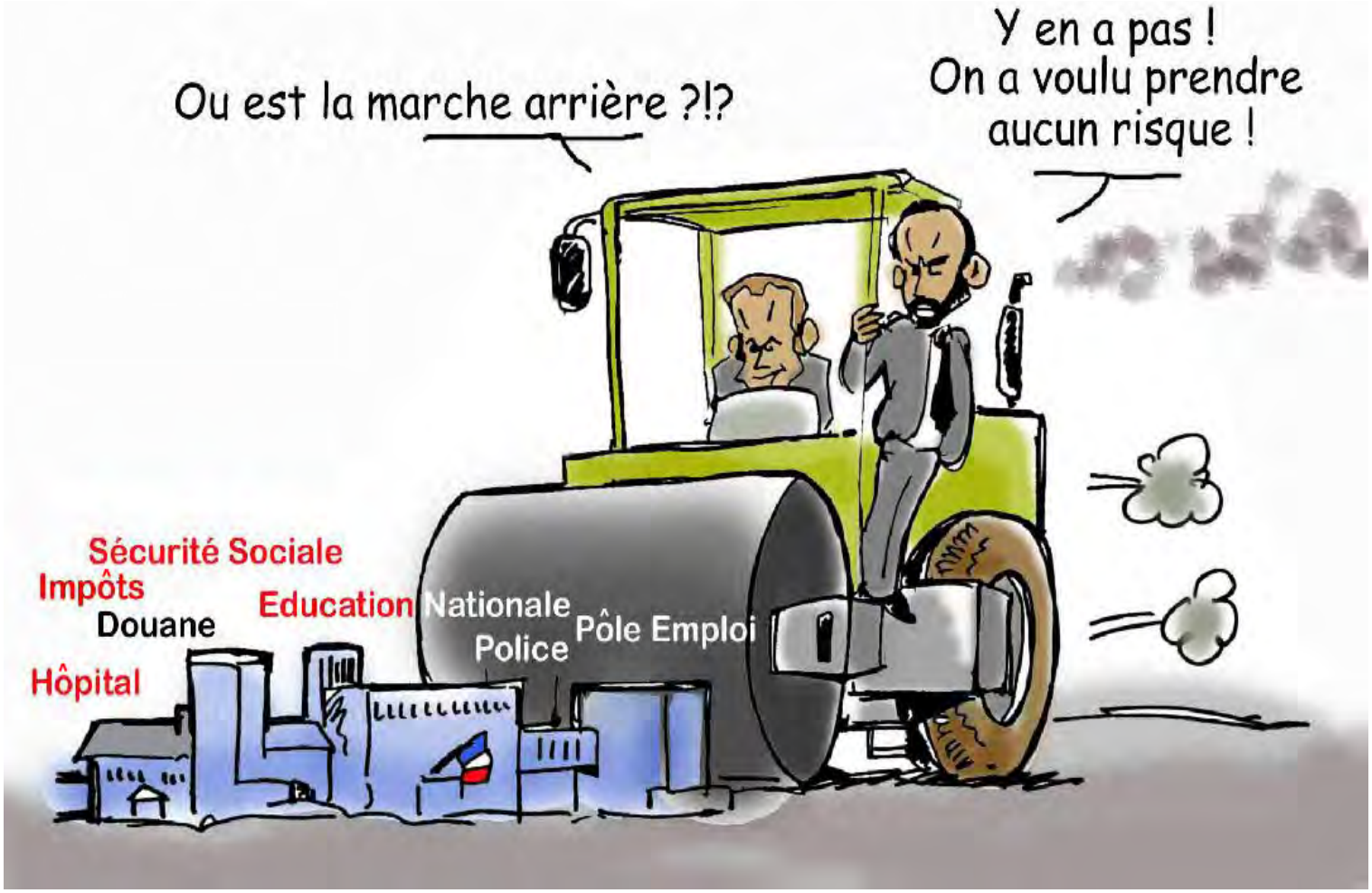

SNAD-CGT
Centre de Viticulture , 12 avenue des amandiers, 34420 Villeneuve les Béziers
tel : 09 702 770 40 - port. : 06 27 86 26 20, mail : ***snad@snad-cgt-montpellier.org***

Sommaire

Pages 2 et 3 : déclaration liminaire

Page 4 : compte-rendu

Déclaration liminaire CAPL n° 2 TA de CP et TA de C1 – 28 mars 2018

Monsieur le président,

Le contexte dans lequel nous tenons cette CAPLocale diffère peu de celui que nous connaissions l'an dernier à la même époque. Cela fait maintenant un peu plus d'un an que la direction générale met en œuvre au plan national les choix qu'elle a décidés avec le ministère dans son projet stratégique.

Ce que nous écrivions l'an dernier dans notre déclaration préalable se confirme jour après jour. Les effets conjugués des diverses restructurations et des politiques de réduction des emplois – que ne peuvent masquer les recrutements décidés dans le contexte tragique que nous connaissons – contribuent à une dégradation sans précédent des conditions de vie et de travail des agents, et de la qualité du service rendu.

Plus aucun service n'est aujourd'hui en capacité d'absorber, dans des conditions satisfaisantes, la moindre surcharge de travail. Cette situation a des conséquences de plus en plus marquées sur la vie au travail des agents, sur leur vie personnelle aussi, ainsi que sur leur santé.

déclaration liminaire

Voilà ce que nous déclarions l'an dernier en ouverture de la CAPlocale. Non seulement le contexte dans lequel nous sommes aujourd'hui diffère peu de celui que nous connaissions, mais force est de constater que la situation s'est encore dégradée.

Il y a juste une semaine, 36 % des agents étaient en grève dans notre interrégion, le niveau le plus élevé au plan national après la DR de La Réunion. Plus de 50% de grévistes sur la DR de Montpellier, près de 38 % pour la seule DI, 30% pour les DR de Toulouse et de Perpignan.

Le taux de participation à la grève est à la hausse par rapport à la journée de grève du 10 octobre dernier. Quatre jours avant, le directeur général qui recevait les représentants syndicaux de notre interrégion refusait pourtant d'admettre que les conditions de travail se dégradaient, martelant qu'il n'était pas d'accord avec ce que pouvaient lui dire les représentants des personnels.

Pourquoi les agents font-ils donc grève aussi massivement ? Si ce n'est pour exprimer leur insatisfaction, leur ras le bol et leur colère de ne pas pouvoir exercer leurs missions dans de bonnes conditions, de subir une dégradation de leur situation au travail, face à une administration qui nie en bloc cette situation en se réfugiant derrière les jours meilleurs qui viendront demain, grâce aux simplifications de procédures et aux abandons de missions d'aujourd'hui.

Ces motivations sont renforcées aujourd'hui par les décisions gouvernementales, telles que le gel du point d'indice, l'augmentation de la CSG, le rétablissement du jour de carence et l'annonce des quatre chantiers dans le cadre du nouveau contrat social annoncé.

Nous n'attendons pas de réponse bouleversante de votre part, mais nous tenions à attirer une nouvelle fois votre attention, à l'occasion de cette réunion institutionnelle, sur la situation des personnels de notre interrégion et sur le climat social qui s'est installé dans les services.

Enfin, pour revenir plus précisément sur l'ordre du jour de cette CAPL, nous voulons vous rappeler notre opposition aux réformes statutaires successives qui sont mises en œuvre, notamment en matière de déroulement de carrière et d'évaluation. Nous confirmons notre revendication pour un déroulement de carrière linéaire à l'intérieur de chaque corps avec un avancement aux conditions statutaires.

Les élus du SNAD CGT - Sections de Montpellier - Perpignan - Toulouse

Le président de la CAPL a ouvert la séance par une minute de silence en hommage au Gendarme Arnaud BELTRAME et une pensée pour notre collègue de Midi-Pyrénées décédée récemment, Christine LASSERRE.

Le SNAD CGT a lu une déclaration préalable pour attirer une nouvelle fois l'attention de l'administration que la situation que vivent les agents au quotidien en nous référant à notre déclaration préalable de l'année passée à la même époque, aux mouvements de grève très suivis du 10 octobre 2017 et du 22 mars dernier et aux récentes décisions et annonces gouvernementales.

Les réponses du président ont été les réponses habituelles bien sûr. Pas de commentaire sur les sujets qui dépassent sa compétence (point d'indice, jour de carence etc...). Pour les aspects locaux, monsieur CANAL a confirmé que l'administration observe les résultats des mouvements de grève par service et en tire sa propre analyse. ***On notera que seule l'administration peut apprécier les chiffres par service, étant donné qu'elle refuse de les communiquer aux organisations syndicales. Nous n'avons à notre disposition que les résultats communiqués par la DG au plan national, par direction et par branche.***
Sur les conditions de travail, les effectifs, les processus de dématérialisation, les restructurations etc... Là, le discours reste lui aussi inchangé.

CAPL du TA de CP
Rappel : en 2017, il y a eu 101 promus CP au niveau national, dont 4 pour la DI Occitanie.
Pour 2018, le volume des promouvables au niveau national n'est pas connu, tandis que 118 agents ont vocation sur la DI Occitanie.
Aucun dossier n'a été écarté. La liste complète est présentée.
Vote favorable à l'unanimité.

CAPL du TA de C1
Rappel : en 2017, il y a eu 161 promus C1 au niveau national, dont 13 pour la DI Occitanie.
Pour 2018, le volume des promouvables au niveau national n'est pas connu, tandis que 34 agents ont vocation sur la DI Occitanie.
Un dossier a été écarté, La liste présentée a recueilli un vote favorable à l'unanimité.

Les élus du SNAD CGT :
Guillem RONNE Titulaire CP, JF LOGER Suppléant CP, René BURGHOLZER Titulaire C1
Alain PEREZ Expert pour les 2 CAPL